

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3323 - MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018

POOL

Le projet « Consolidation de la paix » lancé hier à Kinkala

En compagnie des agences du système des Nations unies, le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants a lancé officiellement, le 18 septembre, le projet « Consolidation de la paix » dans le département du Pool. Celui-ci représente l'une des étapes cruciales pour la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants dans cette partie du pays, a indiqué Euloge Landry Kolélas qui sollicite l'implication et la contribution de toutes les parties prenantes pour sa réalisation.

Page 5



Le présidium lors du lancement du projet

UDR-MWINDA

Paul Dihoulou et Guy Romain Kinfoussia se disputent le leadership

Depuis le 8 septembre, date de la tenue de la sixième session extraordinaire du conseil national de l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda) ayant décidé de la déchéance de Guy Romain Kinfoussia de la tête du parti, cette formation politique traverse une crise de leadership. Ce dernier justifie l'éviction de Paul Dihoulou par la signature du Mémoire de l'opposition sans en avoir reçu mandat de la



Paul Dihoulou

hiérarchie ; pendant que le secrétaire général l'accuse d'avoir conçu un plan de dissolution du parti depuis le 7 juillet 2016 au



Guy Romain Kinfoussia

profit d'une organisation politique plus unifiée du département du Pool.

Page 2

INDUSTRIE

Les producteurs de ciment redoutent l'application d'une nouvelle taxe

Fixée à 18% dans la loi des finances 2018 contre 5% précédemment, la taxe sur le ciment suscite des appréhensions des producteurs et consommateurs qui craignent la hausse du prix du produit sur le marché local. « La hausse de la taxe à 18% sur le ciment n'a pas tenu compte de l'esprit de la décision du conseil des ministres du 12 mai 2008, qui avait dressé une liste des produits de première nécessité pour lutter contre la vie chère », a indiqué Mermans Babounga Ngondo, responsable de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs. Page 3



FÉCOFOOT

Jean Guy Blaise Mayolas entend redorer le blason du football national

Page 16

Éditorial
Pauvre Alain !

Page 2

EDITORIAL

Pauvre Alain !

Oui, pauvre Alain Mabanckou ! Se multipliant sur les radios et les télévisions françaises – RFI, France Inter, Arte etc. - dans le but de faire vendre son nouveau roman « *Les cigognes sont immortelles* » il a choisi, hélas !, d'insulter son pays d'origine, le Congo, mais aussi son pays d'adoption, la France. Au risque, d'une part, de détourner les lecteurs qui jusqu'à présent lisaient ses romans avec délice (1) et, d'autre part, d'amener les autorités françaises à ne plus voir en lui qu'un agité du bocal politique alors qu'elles avaient tout fait pour qu'il intègre le prestigieux Collège de France et donne ainsi à l'Afrique la place qu'elle mérite dans la défense de la langue française.

Parmi les « pépites » de ses déclarations nous en relevons trois qui témoignent de la dérive intellectuelle de ce personnage :

-Sur Arte le 27 août : « *Nous sommes face à un régime qui est en train de voir devant lui les signes cabalistiques de sa destruction. Il se détruit... C'est inéluctable. Nul ne peut lutter contre l'éternité. L'éternité se suffit à elle-même. L'erreur des dictateurs c'est de croire qu'ils peuvent régler la montre, qu'ils peuvent fixer l'heure de la révolution.* »

-Face à Léa Salamé sur France Inter, le 28 août, qui l'interroge sur la francophonie : « *Pourquoi l'Organisation Internationale de la Francophonie est dirigée par un secrétaire ou une secrétaire qui est votée (!) par l'ensemble des membres qui constituent la Francophonie ? Parmi ces membres il y a des pays africains ; parmi ces pays africains plus de 80 % sont des pays de dictature* ».

-Face à Nicolas Demorand sur France Inter, ce même 28 août, qui l'interroge également sur la francophonie : « *La francophonie, je le dis toujours et toujours, est la continuation de la politique étrangère de la France par une voie détournée. Tant qu'elle ne deviendra pas une francophonie des peuples. Je souhaite qu'on vote (!) le secrétaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie par les peuples* ».

Comprenne qui pourra ! Ajoutons simplement à ce qui précède que tout ceci n'a pas empêché le même Alain Mabanckou de venir à Brazzaville début 2013 pour participer activement au Festival Etonnants Voyageurs, comme le rappelait récemment notre confrère *Jeune Afrique*. Et de percevoir, tous frais de voyage et de séjour réglés par nous, la coquette somme de 20 millions de francs CFA. L'argent n'a donc visiblement pas d'odeur pour lui !

Les Dépêches de Brazzaville

(1) Dans la liste des « Meilleures ventes de la FNAC » le nouveau roman d'Alain Mabanckou est passé en une semaine de la septième à la vingt-et-unième place (Le Point du 13 septembre).

UDR-MWINDA

Paul Dihoulou et Guy Romain Kinfoussia se disputent la présidence du parti

La formation politique traverse une crise grave de leadership, depuis la sixième session extraordinaire de son conseil national tenue le 8 septembre, à Brazzaville.

Guy Romain Kinfoussia, président déchu de l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda) au cours de la session du conseil national, a publié, le 18 septembre à Brazzaville, une déclaration à l'intention des militants de ce parti. Dans celle-ci, il a rappelé que le secrétaire général, Paul Dihoulou, a signé le 21 juillet dernier le Mémoire de l'opposition politique congolaise sans en avoir reçu mandat de la hiérarchie.

notamment le refus constant de toute compromission ; relancer et restructurer le parti sur des bases saines afin de préparer au mieux le deuxième congrès; lutter sans relâche et avec détermination pour l'instauration d'une alternance démocratique et pacifique, un combat dans lequel l'UDR-Mwinda n'hésitera pas à exprimer son opinion, a-t-il dit.

De son côté, le secrétaire général du parti, Paul Dihoulou, qui a bien voulu répondre aux questions des

l'UDR-Mwinda sans avoir consulté le conseil national moins encore se référer à ses documents fondamentaux. L'engagement de l'UDR-Mwinda dans la plate-forme de l'opposition s'est fait après l'approbation des membres du conseil national », a-t-il expliqué.

En outre, Paul Dihoulou a rappelé que pendant l'élection présidentielle, au nom de l'opposition unifiée, l'UDR-Mwinda s'était engagée à soutenir la candidature du président de l'UDH-Yuki, Guy Brice Parfait Kolelas. Après cette échéance électorale, a-t-il renchéri, le parti devrait convoquer un conseil national au cours duquel, devrait être examinée la possibilité ou non de l'UDR-Mwinda de participer aux élections législatives et locales.

« *À notre grande surprise, Guy Romain Kinfoussia nous amène un autre projet, celui de la dissolution du parti. Nous nous attendions à l'évaluation des activités liées au soutien du candidat de l'opposition et aux projections de notre formation politique* », a révélé Paul Dihoulou, avant d'ajouter que Guy Romain Kinfoussia qui évoque son attachement aux principes du président-fondateur, André Milongo, n'a bénéficié, à aucun moment, de la confiance de ce dernier de son vivant, parce que les deux ne se connaissaient pas du tout.

Roger Ngombé

« Je pense que la plus grande faute qui mérite des sanctions est le fait de vouloir dissoudre l'UDR-Mwinda sans avoir consulté le conseil national moins encore se référer à ses documents fondamentaux. L'engagement de l'UDR-Mwinda dans la plate-forme de l'opposition s'est fait après l'approbation des membres du conseil national »,

En conséquence, a-t-il poursuivi, le 28 juillet, le bureau politique a requis auprès de la commission nationale d'évaluation et du contrôle du parti sa radiation ainsi que celle des autres membres se déclarant de son camp.

Par ailleurs, Guy Romain Kinfoussia a assuré ses militants de son engagement politique passé, présent et futur qui, selon lui, se résume en trois points, à savoir respecter et faire partager les principes édictés par le président-fondateur, André Ntsatouabantou Milongo,

Dépêches de Brazzaville, a marqué son étonnement de voir Guy Romain Kinfoussia adresser un message aux militants de l'UDR-Mwinda. Il a indiqué que le 7 juillet 2016, ce dernier avait pris la décision de dissoudre l'UDR-Mwinda au profit d'un « *parti unifié du département du Pool* ». A-t-il encore des militants, alors que plusieurs de ses partisans ont quitté le navire pour l'UDH-Yuki ? , s'est-il interrogé.

« *Je pense que la plus grande faute qui mérite des sanctions est le fait de vouloir dissoudre*

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INDUSTRIE

L'application de la nouvelle taxe sur le ciment inquiète les acteurs du secteur

Les producteurs et représentants des consommateurs émettent des réserves quant à l'entrée en vigueur de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) concernant le produit, estimant qu'elle a plus que triplé passant de 5% à 18% dans la loi de finances 2018.

L'annexe 5 du budget en cours d'exécution a supprimé le taux réduit de 5% de la TVA sur certains produits de première nécessité, dont le ciment. Les services du ministère des Finances ont déjà sommé les cimenteries d'appliquer la TVA à 18% dans leur déclaration, a confié sous couvert d'anonymat un responsable d'une cimenterie.

Pour l'industrie locale, la mise

en œuvre de la taxe à 18% peut provoquer des conséquences directes sur toute la chaîne. Elle va ainsi accroître

les pertes des cimentiers et occasionner l'augmentation du prix du ciment pour le consommateur final. Le sac de ciment de 50kg est vendu entre 3500 à 3700 FCFA. Les cimenteries menacent de revoir à la hausse les prix sur le marché.

Les cimentiers se disent inquiets pour l'avenir de leurs entreprises touchées de plein fouet par la crise économique

« incompréhensible »

en œuvre de la taxe à 18% peut provoquer des conséquences directes sur toute la chaîne. Elle va ainsi accroître

et financière. « Toutes les cimenteries se portent mal. Les pertes sont énormes car les usines tournent aujourd'hui



à une capacité de production comprise entre 10 et 20% », a indiqué la même source. En effet, la capacité installée à ce jour des cinq cimenteries en activité est de 3 200 000 tonnes alors que la consom-

Stock de ciment dans un dépôt de la place (DR) mation de 2017 était à 700 000 tonnes et celle annoncée de 2018 s'établirait autour de 600 000 tonnes.

Cette situation préoccupe autant l'Observatoire congolais des droits des consommateurs

(O2CD) qui s'interroge sur la raison du retrait du taux réduit de 5% de la TVA. Selon le secrétaire exécutif de l'O2CD, Mermans Babounga Ngondo, la décision est « incompréhensible » dans un contexte de crise économique marqué par l'arrêt de nombreux chantiers et travaux publics financés par le budget de l'Etat.

L'O2CD veut tirer la sonnette d'alarme. « La hausse de la taxe à 18% sur le ciment n'a pas tenu compte de l'esprit de la décision du conseil des ministres du 12 mai 2008, qui avait dressé une liste des produits de première nécessité pour lutter contre la vie chère. Si c'est pour maximiser les recettes de l'Etat, nous estimons que d'autres niches potentiellement imposables existent ailleurs », a estimé Mermans Babounga Ngondo.

Fiacre Kombo

COMMERCE

La foire de Brazzaville baisse les rideaux sur une note mitigée

La manifestation dite « multisectorielle » n'a pas tenu toutes ses promesses, a souligné le 15 septembre, Basile Obongui, directeur général du Centre congolais du commerce extérieur (CCCE), lors de la cérémonie de clôture.

Ouverte le 3 août, la deuxième édition de la fête foraine n'a pas eu l'engouement sollicité. Le CCCE, organisateur de l'événement tous les deux ans, fustige la morosité économique de ces derniers temps, l'absence d'une véritable culture foraine et surtout le fait que ce centre, administration publique sous tutelle du ministère du Commerce, n'a pas un site approprié d'exposition aux standards internationaux.

Pour organiser cette édition, après celle tenue sur les jardins du Palais des congrès en 2016, au centre-ville, le CCCE a squatté le site de la société Agrotec situé au quartier Nkombo Matari, au nord de la capitale, sur l'avenue de l'Union africaine. Seulement une quarantaine de sociétés a répondu présente à la foire sur une soixan-

taine prévue. Pendant quarante-cinq jours, le site n'a reçu qu'environ mille visiteurs. Un résultat en deçà de ce qui était attendu, a précisé Basile Obongui.

« Il faut que les pouvoirs publics dotent le CCCE d'un site d'expositions aux normes internationales, bien situé, pour motiver les entreprises et les visiteurs. Ce ne sont pas les espaces qui manquent. Dès aujourd'hui, nous allons démolir ce que nous avons difficilement construit ici. Et dans deux ans, on reprend à zéro », a déploré le directeur général du CCCE.

Bien que la question d'un site adapté se révèle légitime pour sauver la foire de Brazzaville, quelques exposants ont reproché le CCCE d'avoir organisé cette édition un peu trop loin du



centre de la ville, dans un contexte économique difficile. « Les visiteurs ont été obligés de dépenser pour le transport et ensuite s'acquitter du ticket d'entrée de 300 FCFA. Je trouve que c'est trop d'effort. Il va falloir regarder ces contours la prochaine fois », a suggéré un représentant de la société Eco-Oil Congo. En dépit de ce tableau, la foire a tenu ses promesses. Le directeur du cabinet du ministre d'Etat en charge

Ounimé Fred Jonas Matokot et Basile Obongui, à l'ouverture de la foire en août dernier (Adiac) du Commerce, Ounimé Fred Jonas Matokot, a félicité le CCCE du résultat obtenu face aux difficultés de plusieurs ordres bien connus. Dans son discours de clôture, il a informé que le gouvernement dotera dans les prochains jours le CCCE d'un centre adéquat d'exposition à la lumière de la dernière conférence budgétaire où le dossier a été défendu.

La deuxième édition de la foire s'est tenue sur le thème « La diversification

de l'économie congolaise en vue de la promotion des biens et services made in Congo ». L'occasion, avait souligné à l'ouverture Basile Obongui, d'élever, outre les expositions, un haut lieu de rencontres, d'échange d'expériences entre les opérateurs économiques congolais et étrangers. Elle a permis aux opérateurs économiques de faire valoir leurs produits, dans le cadre de la promotion du potentiel productif du pays.

Quentin Loubou

« Il faut que les pouvoirs publics dotent le CCCE d'un site d'expositions aux normes internationales, bien situé, pour motiver les entreprises et les visiteurs. Ce ne sont pas les espaces qui manquent. Dès aujourd'hui, nous allons démolir ce que nous avons difficilement construit ici. Et dans deux ans, on reprend à zéro »

TALANGAI

Les eaux ruisselantes débordent du collecteur de la rue Mbé

La pluie qui s'est abattue dans la nuit du 15 au 16 septembre à Brazzaville a causé d'énormes dégâts matériels dans la zone située non loin du collège Antonio Agostinho Neto, dans le sixième arrondissement.

Depuis plus de trois ans, à chaque pluie, le collecteur se trouvant dans la rue Mbé et se jetant dans le ruisseau « Kelekelé », à la limite des quartiers 668 et 667, à Talangai, cause beaucoup d'ennuis aux riverains. Les eaux en provenance des quartiers Maman Mboulé et Petit-Chose ne pouvant plus suivre le cours normal sur le ruisseau au regard de son étroitesse, envahissent les ruelles et maisons environnantes. La pluie du 15 septembre était plus que pire car les eaux ont gagné les maisons des riverains en causant des pertes matérielles énormes.

Le chef de bloc, Amboua Ngatsé, l'une des principales victimes, ne cache pas son désarroi. Pour lui, la responsabilité émane de la société qui avait exécuté les travaux sur la deuxième sortie nord de Brazzaville. « J'ai enregistré des dégâts qui sont causés par le collecteur des eaux de la rue Mbé. Ce qui prouve que les travaux ont été inachevés. Et nous sommes aujourd'hui des victimes. Je pense que c'est un fait volontaire de la part de la société Socofran », a-t-il indiqué.

De même, le chef de bloc déplore la passivité des pouvoirs publics, en dépit, a-t-il dit, des correspondances qui leur ont été adressées sans suite. Toutefois, il en appelle aux décideurs afin d'assister les victimes. « Ils doivent venir voir comment nous souffrons pendant la saison de pluies et trouver des solutions pour pallier cette situation qui est



Une vue du collecteur se trouvant dans la rue Mbé

récurrente », a-t-il déclaré, très en colère.

Outre les dégâts causés par le collecteur de la rue Mbé, ces riverains sont aussi envahis par les eaux en provenance du collecteur de l'avenue Marien-Ngouabi se jetant dans la rue Bouenza. Là également, le constat est triste. Les eaux ont envahi des habitations. Toute la nuit, les riverains n'ont cessé de les évacuer.

Ce ruisseau dont l'Etat avait exproprié quelques riverains sans pourtant démarré les travaux d'aménagement rend difficile, selon les habitants, l'évacuation des eaux pendant la saison de pluies.

La Rédaction

COOPÉRATION

Fatoumata Binta Tidiane Diallo dresse le bilan de son action devant l'Assemblée nationale

Après six années passées au Congo, la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est allée faire état des activités réalisées sous son mandat, le 18 septembre à Brazzaville, au président de la chambre basse du parlement, Isidore Mvoubwa.

S'exprimant devant la presse après ses échanges avec le président de l'Assemblée nationale, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo a laissé entendre : « C'est un sentiment de mission accomplie dans la mesure où, après six années, on a dû relever quelques défis. Il y a eu des chantiers qu'on a initiés et qu'on a pu faire aboutir avec le soutien de toutes les autorités, particulièrement de l'Assemblée nationale, la Commission santé et autres ». La représentante de l'OMS a également évoqué l'agenda santé qui a évolué et qui est au top de toutes les priorités, avec en substance le budget de la santé qui est passé de 5% à 12%.

L'OMS, a-t-elle renchéri, a aussi initié des chantiers tels que la couverture sanitaire

universelle qui suit son cours, la revue de tout le secteur de la santé qui sera suivie de la mise en place d'un plan national de développement sanitaire fondé sur des évidences et surtout sur une analyse profonde et sans complaisance des points forts et faibles. De même, les défis du secteur de la santé avec des audits des structures sanitaires les plus importantes comme le Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, le Centre national de transfusion sanguine, le Laboratoire national de santé publique ont été abordés.

En six années, l'OMS a mobilisé beaucoup de ressources dans le suivi des politiques sanitaires au Congo. « Je peux dire que le bilan est satisfaisant », a-t-elle conclu.

Jean Jacques Koubemba

TRIBUNE

Quelle politique du logement au Congo-Brazzaville ?

Dans les quartiers populaires des grandes villes du pays, les opérateurs privés ont fortement développé le secteur de l'immobilier. Les endroits nouvellement choisis comme Massengo ou Kintélé à Brazzaville, Nanga, Ngoyo, Warf ou Mpita à Pointe-Noire voient émerger de maisons de luxe. Certains particuliers font appel à des ingénieurs étrangers, chinois notamment, pour construire des villas très « attractives », c'est-à-dire au meilleur rapport qualité/prix sur le marché.

Cependant, après cinquante-sept ans d'indépendance, une trop grande partie de la population congolaise vit encore dans des quartiers insalubres. Les maisons sont construites en matériaux non durables et sont exposées à des risques d'intempéries récurrents.

Comme dans de nombreux pays d'Afrique ou d'Europe, les prix des loyers au Congo suivent la loi de l'offre et de la demande. Dans les quartiers résidentiels de Brazzaville, le loyer pour un appartement cinq pièces est de 400 000 F CFA et de 750 000 F CFA pour une villa. A Pointe-Noire, les prix des locations sont encore plus élevés. De plus, il est nécessaire de disposer d'un groupe électrogène et d'ajouter des frais de gardiennage, de jour comme de nuit.

Il existe à Brazzaville des logements dont le coût à l'acquisition s'élève à 65 millions de FCFA. Lorsqu'on sait qu'un cadre gagne en moyenne 422 000 FCFA par mois (et que le pouvoir d'achat du Congolais moyen est d'environ 150 000 FCFA par mois), on imagine mal comment les membres des classes moyennes pourraient acquérir de telles maisons en location/acquisition.

Malgré un développement très significatif de l'immobilier, les Congolais ont du mal à trouver un logement décent et à un prix raisonnable. Les logements construits par l'Etat à Bacongo ou à la cité du Clairon, à Brazzaville, leur sont difficilement accessibles. Le coût trop élevé et les interminables procédures pour les acquérir ont découragé de nombreuses familles. Souvent, les gens doivent se contenter d'acheter pour un à trois millions de FCFA environ, une parcelle de terrain de 400 mètres carrés (20 m sur 20) dans les banlieues, à la merci des phénomènes naturels comme les inondations, les érosions, l'ensablement, pour espérer bâtir ensuite une maison familiale.

Pendant la période du boom pétrolier (2004-2014), l'Etat congolais a réalisé des programmes immobiliers dans plusieurs villes comme pour répondre à la demande toujours croissante en logements. Les principales villes congolaises ont bénéficié de programmes de construction de logements sociaux. Brazzaville a engrangé plus de la moitié de ces programmes, dans les quartiers de Bacongo, de Mpila, Camp Clairon, Camp 15-août au centre-ville, et dans la nouvelle commune de Kintélé. Dans les départements, à Oyo, Kinkala, Dolisie, Owando et Pointe-Noire, les programmes immobiliers de construction de logements ont permis l'émergence de maisons modernes. Dans certaines villes secondaires, des fonctionnaires, évoluant essentiellement dans les secteurs de l'éducation et la santé, bénéficient désormais de logements de fonction d'un standing moderne, grâce à la politique de municipalisation accélérée. La rénovation des immeubles ayant appartenu à la Direction centrale des logements et bâtiments de l'Etat participe de cette politique.

Aujourd'hui, tout le monde le sait, avec la crise économique qui sévit dans le pays depuis pratiquement 2015, le secteur de l'immobilier est dans la récession. Ce qui a entraîné un arrêt des programmes de construction de logements et une baisse significative des coûts des loyers.

Pour contribuer à résorber la crise du logement



dans le pays, le gouvernement a créé la Banque congolaise de l'habitat, avec un capital porté à dix milliards de F CFA. Un outil dont les Congolais devraient se servir pour acquérir des logements, en prenant des crédits à moyen terme. De plus, une nouvelle société de promotion immobilière a vu le jour, afin de faciliter l'accès de la population aux logements modernes construits par les pouvoirs publics.

On peut aussi se féliciter de la baisse générale des prix des matériaux de construction, particulièrement le ciment. Dans un pays où l'auto-construction est encore le moyen le plus répandu pour avoir une maison, la baisse du prix du ciment grâce à l'implantation de trois ou quatre nouvelles cimenteries est un facteur important d'accès à un logement décent.

En fait, une politique de logements audacieuse et efficace devrait s'appuyer sur un programme d'urbanisation du pays équilibré et volontaire. Ce programme est indissociable d'un pacte productif, écologique et social : rénovation des bâtiments, des moyens de communication et des infrastructures. La distribution de l'eau et de l'électricité reste aléatoire dans notre pays (certains réseaux électriques datent des années 1940). Faut-il espérer qu'avec les réformes de l'ex-Société nationale d'électricité) et de l'ex-Société nationale de distribution d'eau devenue La Congolaise des eaux, les services et les taux de desserte vont s'améliorer?

Pour ce qui concerne la politique d'accès aux logements, il serait souhaitable de mettre en place un « Conseil d'orientation de l'urbanisme, du logement et du foncier » rattaché au ministère en charge du logement dont l'objectif serait de fixer les grandes lignes d'une politique indicative réunissant les experts (du foncier, urbanistes, aménageurs, ingénieurs, économistes, sociologues, etc.) et les acteurs du monde industriel (constructeurs du BTP) et financier (banques et réseaux du micro-crédit). Ces différents acteurs auraient ainsi la possibilité de se concerter pour atteindre un futur désiré qui améliore les conditions d'habitat et de vie de la majorité de la population.

Un programme d'urbanisation national guidé par un conseil d'orientation devrait avoir pour mission d'apporter aux politiques (gouvernement et ministères) les solutions les plus efficaces pour le logement mais également pour les villes et l'aménagement des territoires.

A moyen et plus long terme, outre les progrès sociaux et économiques obtenus par une concertation judicieusement conçue entre partenaires sociaux privés et publics, cela pourrait mettre fin aux ghettos, refaire la mixité sociale et réduire les inégalités. Afin qu'un jeune congolais lambda ayant obtenu le concours de la Fonction publique puisse disposer d'un logement décent à crédit sans le concours de son oncle, frère ou une connaissance bien placée.

Roger Ndokolo
président de l'Union
pour la refondation républicaine

POOL

Démarrage du projet « Consolidation de la paix » et du DDR

Le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants et les agences du système des Nations unies ont lancé officiellement, le 18 septembre à Kinkala, les deux mécanismes visant, entre autres, à la création d'un environnement sécurisé et apaisé dans le département.

Financé dans le cadre du Fonds de consolidation de la paix, le projet, lancé en présence des autorités locales et départementales du Pool, couvre une série d'actions spécifiques et ciblées à effet immédiat et impliquant les principaux acteurs locaux dans les différentes zones sensibles. Selon le coordonnateur résident du Système des Nations unies (SNU) au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, cette initiative nécessitant l'implication de toutes les forces vives de la nation est centrée sur trois piliers.

En effet, parmi les résultats attendus, il y a l'ouverture d'un dialogue inclusif sur le département du Pool, afin, a-t-il dit, de contribuer à la consolidation de la paix. Les autres résultats attendus étant l'entame du processus DDR (Désarmement, démobilisation et réintégration) selon les normes internationales ; la promulgation du respect des droits humains envers les acteurs étatiques et non-étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits. « L'atteinte de ces résultats, dans un environnement socio-sécuritaire, encore fragile, commande

que chacun de nous y mette du sien. Les activités de réalisation demanderont une très forte sensibilisation et de mobilisation de tous les acteurs clés engagés à travers une dynamique de sécurisation communautaire impulsée par le gouvernement, en étroite collaboration avec les partenaires au développement », a



Une vue de la salle Adiac

précisé Anthony Ohemeng-Boamah, espérant que des initiatives qui vont être prises permettront de relever les défis de consolidation de la paix dans le Pool, en vue de la relance des économies locales.

Le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, a, quant à lui, rappelé que le projet « Consolidation de la paix » constitue, à n'en point douter, une étape préliminaire mais aussi le fondement de base du lancement du grand programme DDR-Pool.

Renforcer le tissu social

Notons que ce projet est une réponse du SNU à la requête du gouvernement qui avait sollicité l'appui de la communauté internationale au processus de paix enclenché dans le Pool. Selon le SNU, cet appui commencé l'an dernier dans le cadre du plan de réponse humanitaire a été renouvelé cette année. Il se poursuivra dans l'accomplissement du programme DDR dont le document a été signé le 31 août dernier entre le gouvernement et le Pro-

gramme des Nations unies pour le développement (Pnud). Pour Anthony Ohemeng-Boamah, la consolidation de la paix dans le Pool représente pour le Congo et l'ensemble de la communauté internationale en général et les Nations unies en particulier, un véritable challenge. Ceci depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et le représentant du pasteur Ntoumi, le 23 décembre 2017.

« La signature de cet accord a enclenché dans le Pool, une quiétude encore fragile au niveau des communautés, qui s'est traduite par l'amélioration de la libre circulation des personnes et des biens ainsi que le mouvement constaté du retour progressif de la population déplacée dans les localités d'origine. Cependant, cet environnement sécuritaire très fragile mérite d'être consolidé, à travers le renforcement de la confiance de la population qui constitue une condition sine qua non de la construction d'une paix durable », a conclu le coordonnateur résident du SNU, rassurant les autorités congolaises que son institution ne ménagera aucun effort pour appuyer, dans la mesure de leurs possibilités, leur action dans ce sens.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION CONGO/HCR

Des cadres congolais s'imprègnent du mécanisme humanitaire

La session de formation à l'appropriation du mécanisme humanitaire au profit des cadres des ministères impliqués dans la gestion des institutions philanthropiques a été ouverte, le 17 septembre à Brazzaville, par le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire en collaboration avec le bureau pays du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Du 17 au 22 septembre, les délégués de différents ministères vont être recyclés dans les domaines de protection, d'assistance aux réfugiés et aux déplacés internes en République du Congo.

Plusieurs thèmes seront développés en faveur des participants, entre autres, les doctrines de la sécurité civile et la défense sur lesquelles se fondent le mécanisme humanitaire, les procédures opérationnelles standards, etc.

La coopération entre l'institution onusienne et la République du Congo par le biais du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire s'est renforcée, ces dernières années, par la mise à disposition d'un consultant. La relation avec le HCR a également permis de systématiser les efforts de renforcement des capacités

nationales avec le développement d'outils concrets dont le protocole et le mécanisme humanitaire.

« Cette formation est une opportunité pour tous mais elle sera encore plus profitable pour ceux qui sont déterminés à utiliser les connaissances qu'ils acquerront. Prenez la résolution d'utiliser ce que vous apprenez chaque fois que vous en aurez l'occasion », a indiqué Ferdila Ouattara, chargée de la protection au HCR.

Dans le cadre du renforcement des capacités en matière de protection humanitaire, le Congo a signé avec le HCR, le 21 novembre 2017, un protocole d'accord, et le 30 août de la même année, les deux parties ont validé un mécanisme humanitaire du pays.

Le Congo et le HCR ont encore validé, le 18 décembre 2017, un plan



Les participants à la formation Adiac des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

d'action pour l'opérationnalisation du protocole d'accord et du mécanisme humanitaire. En juillet dernier, les textes réglementaires de ce mécanisme ont été approuvés. « A vous les participants de mieux comprendre et maîtriser le mécanisme humanitaire. Tant dans sa conception que

dans ses niveaux de décision et d'action. Le mécanisme humanitaire introduit un nouveau comportement opérationnel inclusif depuis les collectivités locales jusqu'au niveau national stratégique et technique », a indiqué Christian Aboké-Ndza, directeur de cabinet au ministère

Rappelons que le HCR a pour but de protéger les réfugiés, de trouver une solution durable à leurs problèmes et de veiller à l'application de la Convention de Genève sur les réfugiés.

Fortuné Ibara

ECOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

Les filières fermées vont être à nouveau au programme

La recommandation a été faite par le conseil national de l'Enseignement technique et professionnel, réuni le 11 septembre à Brazzaville.

Le conseil national de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi s'est tenu sur le thème « Promouvoir des formations diversifiées et

adaptées aux besoins de l'économie nationale ». En rapport avec le Plan national de développement 2018-2022 qui fait du capital humain un axe principal, le ministre de tutelle a rappelé aux formateurs l'im-

portante nécessité de bien former les apprenants.

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a sollicité auprès des conseillers que soit menée une réflexion sur la réforme du baccalauréat et des brevets pendant la prochaine année scolaire et souhaiterait que le brevet de technicien supérieur soit replacé dans sa dimension de diplôme d'Etat. Il a demandé aussi que soit insérée au programme d'enseignement l'instruction civique et morale dès la rentrée des classes 2018-2019.

Pour leur part, les conseillers ont recommandé à la tutelle la revalorisation de la fonction enseignante, la réouverture des filières fermées dans cer-

tains établissements, comme la formation des formateurs à l'Ecole nationale supérieure polytechnique et la restauration des frais scolaires.

De son côté, le directeur général de l'enseignement professionnel a plaidé pour l'actualisation des textes organiques du conseil national de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, qui ont été instaurés en 1999.

Selon lui, l'adaptation de ces textes devrait impliquer les écoles privées de l'enseignement et les partenaires au développement, afin que la tenue du conseil ne soit plus une affaire particulière de l'Etat.

Fortuné Ibara



Une vue des participants / Adiac

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Lancement des formations massives à distance

Une session de cours en ligne regroupant une vingtaine d'étudiants s'est ouverte le 17 septembre, sous la direction d'Achille Benjamin, responsable du campus numérique francophone de Brazzaville.



Des étudiants participant au lancement du Mooc / Adiac

Dénommée Massive open online (Mooc), la formation interactive va s'étaler sur six semaines. Son objectif est de renforcer substantiellement les méthodes pédagogiques en ligne en ce qui concerne la gestion des ressources humaines.

Le responsable du campus numérique, Achille Benjamin, a précisé que cette formation sera réalisée en cinq étapes, dont quatre visant à renforcer les connaissances des participants en matière de gestion des projets, de développement durable, de droit, de digital (nouveaux métiers) et de cartographie.

Le Mooc est composé d'activités variées (visionnage de cours des vidéos animés de cinq à dix minutes), notamment la réalisation des Quiz afin de vérifier l'acquisition des connaissances ; l'exercice pratique et collaboratif pour développer son réseau et ses compétences, etc. « L'intégralité du Mooc est accessible sur Internet. Les participants se connectent à une plate-forme diffusant les activités et ressources pédagogiques. A ce titre, les Mooc bénéficient des innovations issues du web 2.0 », a expliqué Achille Benjamin.

Les Mooc, précisons-le, sont ouverts à tous et l'inscription est gratuite. A l'origine, ils sont destinés aux étudiants et ce sont les écoles qui se lancent dans l'aventure. Aujourd'hui, le profil type du participant à un Mooc est le salarié qui cherche à développer de nouvelles compétences.

Organisée par l'Agence universitaire de la francophonie, cette première formation ouvre la voie à une série d'autres qui interviendront le 24 septembre.

Guillaume Ondzé

RENCONTRE CITOYENNE

Ferréol Constant Patrick Gassakys réitère son engagement pour le vivre-ensemble

Le député de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto a reprécisé, le 16 septembre à Brazzaville, au cours d'une réunion avec les communautés musulmanes, l'importance des valeurs de tolérance, de cohésion et de paix.

L'initiative est partie de la réticence des communautés musulmanes aux activités citoyennes menées dans la troisième circonscription électorale de Poto-Poto.

« Autrefois, quand nous grandissions, les communautés musulmanes étaient plus actives dans les activités communautaires. J'ai voulu

personnellement savoir pourquoi ce désamour constaté actuellement, afin de les rassembler de nouveau car ce lien doit être permanent », a expliqué Ferréol Constant Patrick Gassakys.

Avec ces communautés musulmanes, l'élu de Poto-Poto 3 a également échangé sur les questions de paix, de la régula-

risation des documents administratifs, du paiement des impôts et bien d'autres sujets.

« En réalité, ce sont des petites questions auxquelles il faut échanger et cette initiative, nous la voulons nationale. Mon équipe et moi avons analysé et retenu les sujets urgents. Nous allons tenter d'en débattre soit avec la tutelle ou encore avec les autres élus dans les milieux autorisés », a assuré le député du Parti congolais du travail.

Outre les chefs religieux musulmans, l'initiative du député Ferréol Constant Patrick Gassakys a été encouragée par les autorités de police, les élus locaux ainsi que les chefs de quartier et bloc, assurant les fonctions d'autorité de base dans toutes les circonscriptions. Pour préserver la paix et la cohésion, le commissaire du poste de police de la rue Mbochis a, d'ailleurs, signifié avoir placé huit policiers en garde à vue, pour excès de zèle dans l'exercice de leur profession.

Très soulagé, le prédicateur à la mosquée et vice-président du conseil juridique musulman au Congo, Ibrahim Mobissi, a prononcé des paroles de bénédiction en faveur du député. « Que Dieu donne au député la sagesse et la force de diriger. En tout cas on se sentait délaissé. On a résolu de l'accompagner dans toutes ses activités », a-t-il déclaré.

F.I.



La rencontre entre le député de Poto-Poto 3 et la communauté musulmane / Adiac

AFRIQUE CENTRALE

L'industrialisation au centre d'une session intergouvernementale

N'Djamena la capitale tchadienne abrite du 18 au 21 septembre la trente-quatrième session du Comité intergouvernemental des experts d'Afrique centrale qui débattent du financement de l'industrialisation dans la sous-région dont le sous-sol regorge d'importantes ressources. Cette session est organisée par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) qui a son siège à Addis-Abeba (Éthiopie). La présidence des travaux a été confiée au Tchad. La Guinée équatoriale occupe la vice-présidence et le rapporteur général vient de la République démocratique du Congo. L'enjeu du financement de l'industrialisation fait partie d'un consensus qui a démarré en 2017 à Yaoundé où les experts ont étudié la possibilité pour l'Afrique centrale de sortir du cercle vicieux d'exportation des matières premières à l'état brut. Les ressources naturelles représentent au moins 75% des exportations des pays d'Afrique centrale, qui a un secteur financier peu développé malgré la présence de plusieurs acteurs, à en croire les experts. Le Congo est représenté à la session de N'Djamena par une importante délégation d'au moins cinq experts. Juste Désiré Moundele, député à l'Assemblée nationale, fait partie de cette délégation.

La Rédaction

ÉNERGIE

L'Afrique fait appel au nucléaire pour combler son déficit

Pour faire face à leurs besoins énergétiques, certains pays du continent viennent d'annoncer leurs intentions de se doter de centrales nucléaires.

La volonté est manifestée par des pays tels l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, l'Ouganda, la Zambie, le Niger, le Nigeria et le Soudan. Certains disposent déjà de réacteurs de recherches et souhaitent passer à la production, comme l'Afrique du Sud. A l'horizon 2025, ils seront au moins cinq pays africains équipés, en plus de l'Afrique du Sud.

A ce jour, plus du tiers des pays candidats à l'énergie nucléaire sont Africains, selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le continent recouvre plus de 20% de réserves d'uranium dans le monde, très convoitées par les pays industrialisés, notamment la France, la Chine et la Russie, et futurs fournisseurs de technologie nucléaire au continent. Sans énergie, point d'industries, donc pas de développement. L'option retenue est le nucléaire pour sa capacité énergétique.

Le directeur général adjoint et chef du département de l'énergie nucléaire à l'AIEA, Mikhail Chudakov, pense que celle-ci pourrait faire partie de la solution pour un nombre croissant de pays. L'Afrique, où 57% de la population n'a pas accès à l'électricité, doit installer environ 160 GW à l'horizon 2025 et davantage. Elle représente un marché à fort potentiel pour les promoteurs du nucléaire.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Le président lance la rentrée scolaire

Le chef de l'Etat, Faustin-Archange Touadéra, a officiellement lancé, le 17 septembre, l'année scolaire 2018-2019 à l'école Combattant, un des quartiers populaires de la capitale Bangui, avec la vision «un élève, un table-banc», a constaté sur place un correspondant de Xinhua.

Profitant de la circonstance, le président de la République a lancé un appel en direction des partenaires du pays à accompagner le secteur scolaire, où des agences du système des Nations unies, telles le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et des ONG internationales sont déjà actives.

Officiellement, la rentrée scolaire en Centrafrique est prévue pour la période couvrant le 15 septembre à fin juin de l'année suivante, soit neuf mois d'activités pédagogiques. En prélude à cette rentrée scolaire, le ministre centrafricain de l'Enseignement primaire, secondaire,



technique et de l'alphabétisation, Aboubacar Nouré Moukadas, avait exprimé lors d'une conférence de presse, le 15 septembre, qu'il lui fallait 70 338 tables-bancs pour

équiper tous les établissements scolaires du pays.

Le coût de tous ces tables-bancs, selon lui, est d'environ deux milliards de francs CFA (environ 3,5 millions de dollars américains).

Aux table-bancs, le ministre a signalé que des ouvrages didactiques conçus et élaborés par les cadres de l'Institut national de recherche et d'animation pédagogique seront distribués à chaque enseignant durant cette rentrée scolaire.

Si à Bangui quelques établissements, notamment privés ont ouvert leurs portes, les échos parvenant des provinces indiquent des hésitations, surtout dans les zones encore sous le contrôle des groupes armés, où les enseignants ne sont pas chauds pour regagner leurs postes.

ENVIRONNEMENT

La dégradation des écosystèmes coûte chaque année 68 milliards de dollars à l'Afrique

La dégradation est associée à des pertes pouvant atteindre 6,6 millions de tonnes de récoltes potentielles de céréales, capables de répondre aux besoins calorifiques de 31 millions de personnes, selon un communiqué du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), cité lundi par le site marocain d'actualité «La vérité hebdo».

Pour le PNUE, l'environnement a un grand potentiel pour fournir des solutions au développement socio-économique durable et à la réduction de la pauvreté en Afrique.

Le continent détient 30% des réserves minérales mondiales, environ 65% de ses terres arables et 10% de ses sources d'énergie renouvelables. Ses pêcheries sont estimées à vingt-quatre milliards de dollars et le continent abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde, se-

lon la même source. «L'Afrique devrait se concentrer sur un changement de paradigme à travers des actions pratiques novatrices afin que nous puissions en bénéficier au maximum», a expliqué, à ce propos, Juliette Biao Koudenoukpo, directrice régionale pour l'Afrique de l'ONU Environnement, cité dans le communiqué.

«Nous avons réalisé des progrès grâce à la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) en adoptant

des orientations en matière de réformes afin de promouvoir et de renforcer des actions innovantes et respectueuses de l'environnement susceptibles d'assurer une utilisation durable du capital naturel de l'Afrique», a-t-elle ajouté.

Créée en 1985, la CMAE se fixe pour objectif de promouvoir la coopération régionale dans le traitement des problèmes environnementaux touchant l'Afrique.

Grâce à son puissant pouvoir de mobilisation, la conférence ministérielle rassemble les gouvernements africains pour délibérer sur des positions communes à propos des questions environnementales importantes pour la région.

Xinhua



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT



Avec ou sans dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL

+33 1 44 92 90 90 +33 6 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

ttnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69 +242 05 522 49 99

CONGO-TURQUIE

Brazzaville veut conclure un accord de jumelage avec la ville d'Adana

Le sujet a été au centre de l'entretien entre le maire Christian Roger Okemba et l'ambassadeur turc, Can Incesu, le 17 septembre à l'Hôtel de ville.



Le maire Christian Roger Okemba et l'ambassadeur Can Incesu/Adiac

Les deux personnalités ont échangé sur la coopération décentralisée, notamment la signature prochaine d'un accord de jumelage entre la capitale du Congo et la ville d'Adana, située en Turquie. « Je suis venu dire au maire que son homologue l'attendait pour signer un accord de jumelage. Cette coopération portera sur tous les domaines à l'avantage des deux villes respectives. Nous espérons que la visite du maire dans la ville d'Adana

pourra jouer un rôle dans la construction de la ville de Brazzaville », a indiqué Can Incesu, au terme de l'entretien. La signature par les deux maires de l'accord de jumelage pourra propulser les échanges socio-culturels ainsi que touristiques et sportives, a-t-il poursuivi, convaincu que les villes de Brazzaville et d'Adana présentent de nombreux atouts encore inexplorés. Adana est une ville de Turquie, préfecture de la province du

même nom, à 30 km de la côte méditerranéenne. La ville comprend quatre districts, Yüre ir, Çukurova, Sarıçam et Seyhan. Avec 1 572 000 habitants, Adana est une des villes les plus dynamiques et la cinquième ville turque après Istanbul, Ankara, Izmir et Bursa. Pour les Turcs, cette ville est associée à la gastronomie, notamment le kebab, le algam suyu (jus de navet) et les oranges, un climat chaud et la culture du coton.

Fortuné Ibara

DÉVELOPPEMENT

Bill Gates appelle à aider l'Afrique à investir dans son capital humain

Le monde devrait aider le continent noir, en forte croissance démographique, à investir dans son capital humain, estime le milliardaire dont la Fondation a publié, le 18 septembre, son rapport annuel sur les progrès en matière de développement.

Le document de la Fondation Bill et Melinda Gates repose sur dix-huit indicateurs mesurant les progrès accomplis vers les Objectifs de développement durable fixés par l'ONU pour 2030. Alors que la pauvreté régresse, les poussées démographiques pourraient arrêter, voire inverser cette tendance, si rien n'est fait, craint cette Fondation dans un communiqué. Si un milliard de gens sont sortis de la pauvreté ces vingt dernières années, la croissance démographique rapide dans les pays les plus pauvres, notamment en Afrique, remet en cause de futurs progrès, ajoute-t-elle. En revanche, « si des investissements sont faits dans la bonne direction (...), ces enfants seront

capables de contribuer pleinement à la croissance économique » et ensuite « à une baisse de la croissance démographique comme cela s'est produit dans plusieurs pays », a relevé Bill Gates. « Cela veut dire investir dans la santé et l'éducation de

« Cela veut dire investir dans la santé et l'éducation de cette jeune génération émergente en Afrique »

cette jeune génération émergente en Afrique », a-t-il précisé.

Le rapport 2018 de la Fondation montre que « le monde a bien progressé dans plusieurs domaines ». Ainsi « le Brésil et la nutrition, l'Indonésie pour le planning familial, le Vietnam pour la qualité de l'éducation », ajoute le document.

Une projection indique que d'ici à 2050, plus de 40% des gens extrêmement pauvres dans le monde seront recensés dans seulement deux pays, la République démocratique du Congo et le Nigeria. Outre la pauvreté, la mortalité infantile, le sida, l'éducation ou le planning familial figurent parmi les indicateurs retenus par la Fondation. Le couple Gates s'est engagé à publier jusqu'en 2030 une analyse annuelle sur le développement, lors de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre.

J.M.L. et AFP

BRÈVES

ANGOLA

Le Premier ministre du Portugal, Antonio Costa, a promis d'augmenter le soutien financier de son pays à son ancienne colonie, au premier jour d'une visite destinée à accélérer la normalisation des relations politiques des deux pays. Cette ligne de crédits de soutien aux exportations des entreprises portugaises vers l'Angola s'élèvera de 1 à 1,5 milliard d'euros. Un accord de coopération stratégique bilatéral couvrant la période 2018-2022 sera également signé. Cet accord étend leur coopération à des domaines de souveraineté tels que la défense, la collaboration technique policière ou l'administration fiscale. Malgré leurs différends politiques, Luanda est la troisième destination des investissements portugais dans le monde et le huitième client de ses entreprises.

MAURITANIE

Le parti au pouvoir a remporté les treize conseils régionaux qui ont remplacé le Sénat ainsi que la majorité à l'Assemblée nationale et plus de deux tiers des communes, a annoncé la Commission électorale. Elle a confirmé la majorité absolue de quatre-vingt-neuf sièges sur cent cinquante-sept à l'Assemblée nationale remportée par le parti du président Mohamed Ould Abdel Aziz, l'Union pour la république (UPR). L'opposition dite « radicale » a remporté vingt-neuf sièges, dont quatorze pour le parti islamiste Tewassoul, dix autres revenant à l'opposition dite « modérée ». Après avoir obtenu quatre des treize conseils régionaux au premier tour, le 1er septembre, le parti au pouvoir s'est imposé au second tour dans les neuf restants, selon la Commission électorale. Sur deux cent dix-neuf communes, cinquante-neuf sont revenues à l'UPR au second tour, dont six des neuf de la capitale, Nouakchott, après cent trois dès le premier tour.

CÔTÉ D'IVOIRE

Les discussions pour une réforme de la Commission électorale indépendante (CEI) vont s'ouvrir après les élections locales (régionales et municipales) du 13 octobre, a affirmé à Abidjan, le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly. Cette option est cependant rejetée par l'opposition. Le projet de révision de la composition de la CEI ne concerne que les élections présidentielles de 2020. Samedi, une coalition de l'opposition ivoirienne a une nouvelle fois manifesté, pour réclamer cette réforme, avant les élections locales. La réforme de la CEI fait l'objet d'une polémique politique depuis plusieurs années en Côte d'Ivoire, l'opposition la jugeant déséquilibrée en faveur du pouvoir.

BURUNDI

La Commission d'enquête sur le Burundi demande au Conseil des droits de l'homme de continuer d'examiner la situation dans le pays. Son rapport confirme la persistance de violations graves des droits de l'homme, à savoir des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des arrestations et détentions arbitraires, des tortures et traitements cruels, inhumains ou dégradants, des violences sexuelles et des violations des libertés publiques, en particulier des libertés d'expression, d'association, de réunion et de circulation. La Commission a ainsi demandé le renouvellement de son mandat pour une année supplémentaire, soulignant « qu'aucun mécanisme international et indépendant n'est aujourd'hui en mesure d'enquêter sur les violations des droits de l'homme sur le territoire burundais ». A noter que les trois membres de la Commission ont récemment été déclarés persona non grata par les autorités burundaises.

MADAGASCAR

La peste a fait ses premières victimes de l'année à Madagascar où les autorités sanitaires ont annoncé avoir recensé, depuis août, deux cas de contamination mortelle par le bacille, qui avait tué plus de deux cents personnes l'an dernier. Huit cas suspects de peste, dont six guérisons et deux décès dans les villages ont été enregistrés. Le premier cas mortel a été identifié à Fiadanana, au nord de la capitale Antananarivo, le second dans le district d'Ambalavao (centre). La peste est endémique à Madagascar et réapparaît presque chaque année depuis 1980 pendant la saison des pluies. Elle y est propagée par les rats poussés vers les habitations, notamment par la déforestation incontrôlée dans ce pays ravagé par la pauvreté. L'an dernier, cette épidémie s'était déclarée dès le mois d'août et s'était exceptionnellement propagée aux grandes zones urbaines.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

SANTÉ

La représentante de l'OMS salue l'engagement de la première dame du Congo dans la lutte contre diverses maladies

Arrivée au terme de sa mission au Congo, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo a conféré, le 17 septembre à Brazzaville, avec l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo-Assistance, qu'elle a remerciée pour son implication dans le combat de nombreuses pathologies.

Après six ans passés au Congo, la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est allée non seulement dire au revoir à la première dame mais également faire le point de leur partenariat dans la lutte contre les maladies telles que le VIH/sida, la drépanocytose, la tuberculose, le paludisme, le cancer du col de l'utérus chez les adolescentes, etc.

« Nous avons cheminé ensemble durant les six mois passés au Congo. De temps en temps, j'ai eu à bénéficier d'un appui incommensurable de Mme Antoinette Sassou N'Guesso et de ses sages conseils. En matière de santé, il y a toujours des défis à relever. Pour y faire face, je venais chaque fois échanger avec elle. En termes de mobilisation des ressources, les acquis sont louables », a indiqué le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo.

Elle s'est souvenue aussi des moments passés avec la présidente de la Fondation Congo-Assistance lorsqu'il s'agissait de mettre en place des stratégies de lutte contre



L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, et le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo (Adiac)

certaines maladies. « Antoinette Sassou N'Guesso a été la première présidente du Conseil de

lutte contre le sida, un mécanisme mis en place par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. A ce titre, elle a mobilisé les ressources financières pour faire avancer différents programmes. Aujourd'hui, les résultats sont tangibles grâce à son appui », a-t-elle témoigné.

La représentante de l'OMS au Congo s'est rappelée aussi des efforts consentis par Antoinette Sassou N'Guesso dans la lutte contre

le choléra qui était endémique dans les années antérieures à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo. A ce jour, a-t-elle affirmé, aucun cas de choléra n'a été signalé dans le pays.

Le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo a également félicité l'épouse du chef de l'Etat pour son rôle dans la lutte contre la transmission du VIH de la mère à l'enfant ainsi que la drépanocytose, une maladie génétique placée pendant longtemps dans les oubliettes.

Les problèmes abordés au cours de leur entretien témoignent de l'envergure de la coopération instaurée entre l'OMS et la Fondation Congo-Assistance. Toutefois, pour protéger la santé de la population et améliorer sa vie, il est essentiel, a estimé le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, que tout le monde mette la main à la pâte.

Elle est convaincue que l'OMS et la Fondation Congo-Assistance ont tous deux un rôle à jouer et la conjonction des efforts produit un effet multiplicateur. « Nous avons des objectifs communs, nous voulons une meilleure santé pour tous et il est logique de poursuivre ces objectifs ensemble », a-t-elle assuré.

Avant de se séparer, la désormais ex-représentante de l'OMS au Congo et la présidente de la Fondation Congo-Assistance ont échangé des présents, question de consolider leur amitié.

Au Togo, sa prochaine destination, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo s'engage à poursuivre le travail amorcé au Congo et être à l'écoute pour comprendre le système et essayer d'apporter sa « modeste » contribution afin d'améliorer la santé de la population de ce pays. La représentante de l'OMS qui garde de bons souvenirs du Congo a promis de rester en contact non seulement avec la première dame du Congo mais aussi avec les autorités congolaises.

La Rédaction

« Antoinette Sassou N'Guesso a été la première présidente du Conseil de lutte contre le sida, un mécanisme mis en place par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. A ce titre, elle a mobilisé les ressources financières pour faire avancer différents programmes. Aujourd'hui, les résultats sont tangibles grâce à son appui »

Le Congo bientôt doté d'une politique nationale

La représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, a donné l'information au ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, qui l'a reçue le 17 septembre à Brazzaville.

La représentante de l'OMS est allée faire ses adieux au patron de la diplomatie congolaise, après six ans passés au Congo. Au cours de leur entretien, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo a annoncé que le Congo sera bientôt doté d'une politique sanitaire nationale. Les experts en la matière sont à pied d'œuvre sur la question depuis des mois et c'est courant cette semaine que se programme pourrait être validé.

« En perspective des programmes enclenchés pendant notre mandat et dont notre organisation mettra en œuvre, il y a la validation dans les prochains jours d'une politique efficace nationale pour le Congo. En principe, ce programme sera approuvé dans la semaine, sauf

changement de dernière heure », a précisé le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo.

Parlant des activités phares qui ont marqué son mandat, la représentante de l'OMS s'est dit satisfaite de son passage au Congo, estimant que le bilan de son séjour de travail dans le pays était positif pour avoir réalisé beaucoup de choses. Elle a évoqué la prise en compte et la résolution de certains aspects de système de santé, la revue du secteur de la santé qui est un défi très important, la mobilisation des ressources, la mise en œuvre de toutes les stratégies et des résolutions votées par les Etats membres au niveau de l'Assemblée mondiale et au niveau des comités régionaux, etc. Par ailleurs, outre ces défis, pour la

représentante de l'OMS, son souvenir le plus marquant est la distinction qui lui a été décernée par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, lors de la célébration officielle de la fête de la proclamation de la République.

« Cette médaille qui m'a été décernée est un signe d'honneur pour moi. Elle marque une reconnaissance de l'Etat congolais vis-à-vis de moi, par rapport aux services rendus et aux efforts que nous avons eu à faire et accomplis durant notre mandat ici au Congo. D'autant plus que c'est pour la pre-

mière fois qu'un diplomate se voit décoré lors de la célébration d'une fête nationale », a reconnu la représentante de l'OMS.

Evoquant, par ailleurs, d'autres résultats palpables obtenus au cours de son mandat, elle a rappelé que sa motivation à les atteindre était liée au fait que dès son arrivée en 2013, le pays était confronté à une épidémie de choléra. Cette épidémie qui était devenue endémique à Pointe-Noire a constitué son champ de bataille. Ainsi, il était urgent pour elle de mettre sur pied des stratégies sanitaires ef-

« Cette médaille qui m'a été décernée est un signe d'honneur pour moi. Elle marque une reconnaissance de l'Etat congolais vis-à-vis de moi, par rapport aux services rendus et aux efforts que nous avons eu à faire et accomplis durant notre mandat ici au Congo. D'autant plus que c'est pour la première fois qu'un diplomate se voit décoré lors de la célébration d'une fête nationale »

ficaces pour l'éradiquer et c'est ce qui fût fait. C'est pourquoi, malgré quelques difficultés rencontrées sur le terrain, cette maladie n'existe plus au Congo, a-t-elle affirmé. En plus de cela, selon la représentante de l'OMS, le Congo n'a jamais eu un cas de polio pendant tout le temps de son séjour de travail.

« Voilà quelques résultats tangibles que nous avons pu obtenir. Et nous exhortons les équipes qui resteront ainsi que mon successeur à continuer à travailler afin que tous les défis en matière de santé au Congo soient relevés », a-t-elle conseillé, en remerciant le président de la République ainsi que le gouvernement qui l'ont appuyée, écoutée et aidée dans le travail et la mobilisation des partenaires. Le Congo a besoin des partenaires qui soient derrière l'agenda santé du pays, a conclu le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo.

Rock Ngassakys

CHANGEMENT DE NOM

◆ Je m'appelle Peya Ekouayolo Debora Juste, je désire désormais être appelée Massampou Ekouayolo Debora Juste. Toute personne justifiant un intérêt au changement de ce nom pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

◆ Je m'appelle Koumou Lousakoumounou Ruth Parfaite. Je désire désormais être appelée Massampou Lousakoumounou Ruth Parfaire. Toute personne justifiant un intérêt au changement de ce nom pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



Finale session des inscriptions
aux études supérieures

ETUDIER EN RUSSIE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en français et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

**Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an**

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005560
WhatsApp: +375296116171
Email: russkiymir.congo@gmail.com

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
Email: racuscongo@gmail.com

PROGRAMME DES OBSÈQUES de Jeanne-Sophie Oyombo



Son Excellence vice-Premier ministre Firmin Ayessa, Claver Sylvestre Itoua, Daniel Ockanda Bambous, Delphine Ebola et Emilienne Mboulé, les familles Appolinaire Aya, Octave Yoka, Jeanne Eguessi, les enfants Oyombo et Adjembo informent les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Makoua et d'autres localités que le programme des obsèques se présente comme suit :

Mercredi 19 septembre 2018

9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
10h00 : recueillement au domicile familial sis n°89 rue Ahoussa ;
11h30 : messe de requiem en la basilique Sainte-Anne du Congo ;
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
16h00 : retour et fin de la cérémonie.

Alain Fouka, les enfants Fouka, Andjembo et Oyombo informent les parents, amis et connaissances que les obsèques se dérouleront de la manière suivante :

Mercredi 19 septembre 2018

9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
10h00 : recueillement au domicile familial sis n°89 rue Ahoussa ;
11h30 : messe de requiem en la basilique Sainte-Anne du Congo ;
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
16h00 : retour et fin de la cérémonie.



Mlle Leslie Kanga, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Otsoma et Ollessongo (Guy Paulin, Julienne, Le Vieux, Le Petit) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère et neveu, Bienvenu Mbanga (alias Imbéa), survenu le 7 septembre au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Makabandilou (arrêt carrefour).
La date des obsèques est fixée au mercredi 19 septembre 2018 à Brazzaville.



Les familles Otsoma Nianga et Dimi (Cissé, Antoinette, Hervé Ngoh, Faustine, Alphonsine Ngala) ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère et neveu, Lionid Dimi Ondélé (alias Capsy), survenu le 12 septembre au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Kouango n°36, à Mikalou (troisième avenue après le marché).

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



MINISTÈRE DES SPORTS-OMS/CONGO

Les deux parties se préoccupent de la santé des sportifs

Le développement de la médecine sportive a été l'un des sujets évoqués, le 18 septembre à Brazzaville, par le ministre Hugues Ngouélondélé et la représentante de l'agence onusienne, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, en fin de mission, après six ans d'exercice dans le pays.

Selon la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un système de santé ne peut pas ne pas avoir une composante spéciale, qui est le sport ou encore l'exercice physique. « Il n'y a pas de santé sans sport », a-t-elle déclaré, en soulignant l'importance de l'échange avec le ministre des Sports sur la santé des sportifs. Il s'agira, entre autres, de relancer les centres médico-sportifs.

Le pays est, en effet, peuplé de sportifs sur toute l'étendue de son territoire national, a rappelé la représentante de l'OMS qui a, par ailleurs, souhaité que ces derniers soient suivis de façon systématique. « Très prochainement, il sera question

de réhabiliter le premier centre médico sportif et les multiplier en fonction des besoins. Le chantier est en cours, nous sommes en train de faire avancer la cause de la médecine sportive », a fait savoir le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo.

Les maladies non transmissibles, dont le sport constitue un instrument de lutte, ont également été évoquées. Pour la représentante de l'OMS, le diabète, l'hypertension et tant d'autres maladies non transmissibles prennent de l'ampleur dans la région Afrique. Elles sont en train de dépasser en morbidité et parfois en mortalité certaines maladies transmissibles, à en croire le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo. « Là encore,



il faut du sport pour la meilleure santé », a-t-elle indiqué.

Cette rencontre a en fait été une occasion pour la représentante de l'OMS de dire au revoir au ministre des Sports et de l'éducation physique et faire le point des questions

de coopération qui avaient déjà été amorcées et celles à venir. Après six ans d'exercice au Congo, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo est en fin de mission. Dans les prochains jours, elle posera ses valises au Togo.

« Je ne suis pas venue dire adieu,

Le ministre des Sports et la représentante de l'OMS se disant au revoir / Adieux chers amis, c'est juste une transition », a-t-elle déclaré aux journalistes, au sortir de l'audience. Elle a saisi l'occasion pour saluer le peuple congolais de son appui le long de sa mission dans le pays.

Rominique Makaya

« Très prochainement, il sera question de réhabiliter le premier centre médico sportif et les multiplier en fonction des besoins. Le chantier est en cours, nous sommes en train de faire avancer la cause de la médecine sportive »

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Espagne, 4^e journée, 1^{re} division

Sans Yhoan Andzouana, titularisé avec la réserve, Girona bat le Celta Vigo (3-2). Avec 7 points, le club catalan est 6e.

France, 7^e journée, 2^e division

Béziers chute à domicile face à Metz (1-3). Sans Brunallergène Etou, non convoqué.

Israël, 4^e journée, 2^e division

L'Hapoel Petah Tikva de Simon Pambou, titulaire, concède le point du nul 2-2 face à Ramat Asharon.

Le match du Beitar Tel Aviv de Romaric Etou, face à l'Hapoel Iksal a été reporté.

Malte, 3^e journée, 1^{re} division

Destin Prince Mambouana a été remplacé à la 79^e lors du succès de Gzira United sur le terrain du Sliema Wanderers (2-1). Le robuste (1m90, 83 kg) défenseur né à Marseille, âgé de 28 ans, a déjà joué 3 matchs pour 1 but.

Roumanie, 8^e journée, 1^{re} division

De retour de suspension, Juhvel Tsoumou est entré à la 60^e lors de la défaite d'Hermannstadt sur le terrain du FC Viitorul (0-1).

National, 6^e journée

Groupe A

Sans Thomas Oualembo, pas entré en jeu, la réserve de Lyon corrige Fréjus (6-0). L'équipe dirigée par Christian Bassila est 3e avec 12 points.



Prince Oniangue vient de donner l'avantage à Caen, qui partage finalement les points avec Lyon (AFP)

Chasselay l'emporte à Nice (1-0). Titulaire au milieu, Christopher Bitsamou a été remplacé à la 75e par Nouir, buteur sur penalty dix minutes plus tard.

Groupe B

Match de gala entre Blois et Andrézieux (3-3). Hermann Mongomba a joué tout le match, tandis que Daniel Moutala est entré à la 70e. Dans les rangs des visiteurs, Juvrel Loumingou, blessé, était absent.

Dolan Bahamboula n'est pas entré en

jeu lors du match nul des Herbiers à Bergerac (1-1).

Groupe C

La réserve du Havre l'emporte chez celle de Nantes (1-0). Avec Alan Dzabana et Bevic Moussiti Oko titulaires.

La réserve de Lorient s'impose à Oissel (2-1). Remplaçant, Rudy Ebondo est entré en jeu à la 23^e.

Saint-Brieuc fait match nul 3-3 à Vannes. Sans Yven Moyo.

Groupe D

Dorian Samba est rentré à la pause lors du succès de Reims face à Schiltigheim (3-2).

Ligue 1, 5^e journée

S'il peut nourrir quelques regrets après avoir mené au score, Caen peut se satisfaire du point pris face à Lyon (2-2). Titulaire et capitaine, Prince Oniangue a livré son meilleur match de la saison : solide, percutant et buteur de la tête sur un formidable centre de Fajr au premier poteau (72^e). Son premier but de la saison, partiellement annihilé par la réduction du score lyonnaise à la 89^e, alors que les Normands étaient en infériorité numérique.

Notons la prestation irrégulière de Brice Samba, déterminant aux 69^e, 70^e et 77^e. Mais pas irréprochable sur les buts lyonnais. Première apparition de la saison pour Christ-Faitout Maouassa, entré à la 70^e lors du match nul de Nîmes à Bordeaux (3-3). Le joueur prêté par Rennes a joué au poste d'ailier droit.

Monaco fait match nul à Toulouse (1-1). Sans Jordi Mboula, resté sur le banc.

Montpellier est tenu en échec par Strasbourg (1-1). Sans Bryan Passi, non qualifié, ni Morgan Poaty, en phase de reprise.

Angers l'emporte à Dijon (3-1) sans Fodé Doré et Arnold Bouka Moutou, non convoqués.

Camille Delourme

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni réceptionne les premiers conteneurs d'isoloirs

À trois mois et quelques semaines de l'échéance du 23 décembre fixée pour la tenue des élections en République démocratique du Congo (RDC), la centrale électorale est désormais au four et au moulin pour réunir tout le matériel nécessaire à l'organisation des scrutins.

Le temps presse et toutes les minutes sont désormais à capitaliser afin d'être prêt le jour J. C'est ainsi que la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a reçu, le 18 septembre, dix premiers conteneurs des isoloirs (plus de dix mille) qui seront utilisés dans les bureaux de vote. L'arrivée de ce premier lot est très significative et traduit la détermination de la Céni à conduire le peuple congolais aux élections à échéance échue, afin qu'il se choisisse librement ses propres dirigeants. Les lots restants des isoloirs et d'autres matériels électoraux sont attendus dans les prochains jours pour un déploiement vers les



Le rapporteur de la Céni, Jean-Pierre Kalamba, s'exprimant à la presse candidates invalidés aux législatives nationales et à la présidentielle. « Après la liste, nous devrions avoir plus ou moins deux mois pour la standardisation des photos, c'est-à-dire les nettoyer pour les rendre presque uniformes... », a expliqué Jean-Pierre Kalamba, rapporteur de la Céni. Au-

tant dire que les actes à poser par la Céni durant le temps qui reste sont encore multiples. Comme le temps presse, l'option a été prise de déployer les machines à voter dès leur arrivée sans attendre la configuration définitive des bulletins de vote. L'acheminement se fera par voies routières, fluviales et lacustres pour éviter le coût prohibitif du transport aérien.

À ce sujet, il est à noter que 95 000 machines à voter sur les 106 000 déjà produites ont déjà subi le contrôle qualité par des experts de la Céni à Séoul et sont en train d'être expédiées. Le premier lot, à en croire le rapporteur de la Céni, arrive cette semaine et le dernier le 6 octobre. Notons que depuis avril dernier, 1 200 machines sont déjà disponibles dans tous les 145 territoires, 734 chefferies ou secteurs jusqu'aux groupements de RDC dans le cadre de la sensibilisation.

Alain Diasso

ELECTIONS DE DÉCEMBRE

Après Bruxelles, l'opposition se déporte à Johannesburg

Les leaders présents en terre sud-africaine ont fait, le 18 septembre, un plaidoyer pour des élections libres, démocratiques et inclusives en République démocratique du Congo (RDC), à l'intention des membres du directoire du Congrès national africain (ANC) avec lesquels ils ont conféré.

L'échéance du 23 décembre approche à grand pas. Au niveau de l'opposition, l'heure est aux dernières consultations pour s'accorder sur un programme commun de gouvernance que pourra piloter un candidat consensuel. Les grandes manœuvres ont commencé et, visiblement, le bout du tunnel est encore loin, à moins de quatre mois de la tenue des scrutins. Cela dérange. C'est ainsi qu'après Bruxelles où ils se sont rencontrés pour poser les prémices de ce qui constitue, pour eux, une préoccupation majeure, à savoir l'unité de l'opposition face à l'enjeu présidentiel qui se dessine, cette fois-ci, les opposants ont mis le cap sur Johannesburg, en Afrique du Sud. Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba, Vital Kamerhe, Martin Fayulu et Adolphe Muzito auraient constitué l'ossature de la délégation qui s'est rendue en Afrique du Sud, à l'invitation du bureau de l'ANC, le parti au pouvoir.

Les opposants congolais ont tenu à capitaliser leur présence en terre sud-africaine pour faire un plaidoyer en faveur des élections libres, démocratiques et inclusives. Adolphe Muzito et ses amis ont sollicité que le gouvernement sud-africain s'implique davantage dans le processus électoral en RDC en faisant pression

sur Kinshasa qui, d'après eux, ne jouerait pas franc jeu. Ils ont trouvé en face d'eux des interlocuteurs attentionnés qui ont réitéré leur appui au processus électoral en RDC. La délégation de l'ANC à cette rencontre, conduite par le secrétaire général, Ace Magashule, a exprimé ses inquiétudes quant à ce processus politique. « Si elle n'est pas résolue en urgence, elle peut conduire le pays au chaos, à l'instabilité et à la violence », peut-on lire dans le communiqué conjoint publié à l'issue des entretiens. L'ANC a, par ailleurs, invité le gouvernement sud-africain « à œuvrer avec le gouvernement congolais et la SADC pour la tenue des élections qui répondent aux prescrits du protocole de la SADC sur les élections ».

Une convergence de vue s'est dégagée autour de la nécessité d'inciter le gouvernement sud-africain à s'impliquer davantage pour la tenue des élections crédibles en RDC. L'opposition congolaise a insisté pour cette implication accrue de l'Afrique du Sud dans ce processus. L'ANC, un acteur majeur étant donné son rôle historique dans la résolution des problèmes de la région, s'est porté garant pour que cela soit ainsi. Entre-temps, en RDC, l'exécutif national continue de marteler sur la non-ingérence extérieure dans l'organisation des élections du 23 décembre. Les opposants congolais ont promis de se retrouver prochainement en terre sud-africaine pour une nouvelle réunion, cette fois-là pour désigner le candidat commun qui portera leurs couleurs à la présidentielle de décembre.

A.D.

ŒUVRE CARITATIVE

La Fondation Kizubanata lance la journée « Sports-détente »

L'activité vise à briser les barrières, à favoriser l'intégration et à lutter contre la discrimination dont sont victimes les personnes vivant avec handicap et faciliter des actions en leur faveur.

Une conférence de presse animée le 18 septembre, à son siège, a été l'occasion pour la Fondation Kizubanata de lancer officiellement les préparatifs de la journée d'intégration et de lutte contre la discrimination dénommée « Sports-détente ». Prévue le 28 octobre au Picasso Beach, dans les périphéries est de Kinshasa, cette activité est organisée en collaboration avec la Fondation Mwimba-Texas et Force One.

A cette conférence de presse, ont été associés Mwimba Texas et Michel ainsi que des stars congolaises de football dont Lofu Bongeli, Gladys Bokese et Emeka Mamale. L'initiateur et porteur du projet, Gégé Kizubanata, a expliqué le but principal de leur engagement dans cette action dont le thème est « Intégration et zéro discrimination ».

« Sports-détente », ont signifié les intervenants, vise à rassembler les Congolais, quelles que soient leurs différences. Il s'agit, ont-ils dit, d'une journée récréative mais qui porte un message bien soutenu par son thème et qui vise à faciliter l'intégration en luttant contre la discrimination et le rejet. En fait, il est question de briser les barrières entre les personnes vivant avec handicap (les handicapés moteurs ou handicapés physiques, les albinos, etc.) et d'autres personnes dites valides, en privilégiant la solidarité. Le message envers ces personnes vivant avec handicap sera donc de s'accepter et de faire valoir leurs capacités en vue de se faire utiles dans la société.

Plusieurs activités en une journée

Dans le cadre de cette journée à laquelle sont associées les anciennes gloires nationales du football, l'organisation prévoit des matches de football et de basketball sur fauteuil, des combats



Les organisateurs, lors de la conférence de presse/Adiac

de catch avec les athlètes du Catch club Inter Africa de Mwimba Texas, des épreuves de force (les hommes puissants) avec Me Van Damme et consorts, le tir à la corde, le beach-volley, etc. Pour la détente, il est prévu une séance de comédie et d'imitation des voix avec l'albinos Marc-Olivier Kalonji ainsi que la musique, avec le groupe Umoja, l'orchestre composé des handicapés physiques et l'artiste Gaz Mawete.

Selon le programme, les participants seront enregistrés en avance et devront s'acquitter de leurs frais de participation. Ils seront embarqués le matin dans des bus mis à leur disposition, à partir de la place 7^e rue, à Limete. Les activités proprement dites commenceront à 11 h pour se clôturer vers 16 h. Le souhait et la volonté des organisateurs sont que l'activité puisse permettre de mener des actions au bénéfice des albinos et des personnes vivant avec handicap ainsi que de toute la communauté. Aussi un appel a-t-il été lancé aux personnalités, structures et autres institutions intéressées de se joindre à l'organisation.

Lucien Dianzenza

CONDAMNATION DE JEAN-PIERRE BEMBA

Un appel est encore possible, selon Jacques Djoli

L'inspecteur général du Mouvement de libération du Congo (MLC) estime que le sénateur et ancien vice-président de la République démocratique du Congo conserve son droit d'aller en appel et solliciter une révision de son procès sur l'affaire de subornation de témoins.

La Chambre de première instance VII de la Cour pénale internationale (CPI) a condamné, le 17 septembre, Jean-Pierre Bemba à un an d'emprisonnement ainsi qu'à une amende de trois cent mille euros. Dans les milieux du MLC, c'est avec circonspection que ce verdict a été accueilli, quand bien même l'intéressé n'est pas soumis à l'application de la peine. En effet, les militants du MLC qui attendaient mieux que cela sont loin de s'avouer vaincus. Ils estiment qu'il reste encore une fenêtre d'opportunité à leur leader pour rebondir sur le plan judiciaire.

Pour Jacques Djoli, inspecteur général de ce parti politique, le sénateur Jean-Pierre Bemba peut encore aller en appel, nonobstant ce jugement de la Chambre de première instance qui, à ses yeux, n'est pas irrévocable. « Il est condamné aujourd'hui, en somme, en première instance. Donc, Jean-

Pierre Bemba conserve son droit d'aller en appel sur la base de l'article 81 et autres, et surtout, d'aller en révision. Donc, cette décision n'est pas irrévocable », a réagi ce juriste, quelques heures après le verdict de la CPI.

Tout en se félicitant que le leader du MLC reste un homme libre car la Cour n'a pas suivi le procureur qui exigeait sa condamnation à la peine maximum de cinq ans, Jacques Djoli reste convaincu qu'il y a encore une possibilité pour ôter définitivement l'opprobre qui couvre le sénateur du fait de ses poursuites judiciaires. La démarche viserait, selon lui, à le laver de tout soupçon par le biais soit d'un procès en appel, soit d'une révision pure et simple de l'affaire de subornation de témoins. « Nous continuons à suivre cette question de condamnation, quoiqu'elle n'est plus ou



n'est pas exécutable, parce que le souci du président Bemba, c'est de se laver de tous ces soupçons », a-t-il déclaré. Et de poursuivre: « Pour le moment, nous attendons

la rencontre entre le président et son équipe de défense pour voir la suite ». Une option qu'avalise Melinda Taylor, l'avocate de Jean Pierre Bemba qui a décidé de faire

appel de la peine infligée à son client. « J'ai étudié le jugement et j'y ai trouvé des erreurs (...) Nous en avons parlé avec Jean-Pierre Bemba ce matin et il a décidé de faire appel », s'est-elle confiée déclaré à la presse.

Politiquement par contre, nombreux sont les analystes qui pensent que les carottes sont bel et bien cuites pour Jean-Pierre Bemba après que la Cour constitutionnelle a invalidé sa candidature à la présidentielle pour subornation de témoins. Une sentence qui n'a fait que confirmer le premier jugement. Rien donc ne change sur le plan politique en rapport avec la situation du leader du MLC dont le nom ne sera pas repris sur la liste définitive des candidats qui vont concourir à la prochaine présidentielle.

Entre-temps, le débat reste entier dans les milieux intéressés sur le parallélisme entre la subornation de témoins et la corruption, sans toutefois scruter une issue politique favorable à Jean-Pierre Bemba.

Alain Diasso

MÉDIAS

JED dénonce la révocation de trois journalistes de la RTNC

L'ONG redoute que les actions contre les professionnels des médias ne soient qu'un avant-goût à la confiscation et au renforcement de la censure sur les médias publics, alors que l'on s'approche de la période de la campagne électorale.

Dans son alerte du 17 septembre, l'association de promotion et de défense de la liberté de la presse et des professionnels des médias, Journaliste en danger (JED), a regretté que trois journalistes de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) aient été révoqués pour avoir filmé et tenté de diffuser sur cette chaîne publique un élément jugé hostile au pouvoir du président Joseph Kabila. Dans un communiqué y relatif, JED a motivé son action par deux correspondances qui lui sont parvenues, destinées aux « victimes ». Dans les correspondances du directeur général (DG) de la RTNC du 22 août et 3 septembre adressées à ses agents, ce dernier dit avoir résilié, sans préavis, le contrat de travail de Syande Emaka (cameraman), Marie Lelo (journaliste) et Benjamin Okakesema (monteur). Le DG leur reprocherait, dans ces lettres, d'avoir proposé au journal télévisé de 20h du 22 août 2018, « des images appelant à la rébellion, en déjouant la vigilance de toute la chaîne de responsabilité ».

JED, se référant à la version d'un des journalistes incriminés (Syande Emaka), note que ces derniers affirment ignorer tout



Le logo du JED

de cette manifestation et admettent qu'ils ont été, par contre, contactés pour couvrir une activité dans l'enceinte de l'Université pédagogique nationale. Et qu'arrivés sur le lieu du reportage, ils seront conduits au siège du Front de libération nationale du Congo (FLNC), la formation politique

d'Elie Kapend, situé dans la périphérie de Kinshasa.

À en croire JED, qui cite les témoignages de ces professionnels victimes, au regard du discours du président de cette formation politique qui ne cadrerait pas avec la ligne éditoriale de leur chaîne, ces derniers

ont décidé de soumettre préalablement le fruit de leur reportage à la direction de la chaîne qui, du reste l'a censuré.

Face aux faits tels que présentés, JED s'insurge contre ces révocations des journalistes que l'ONG qualifie « d'abusives ». L'organisation fait, par ailleurs, constater que les personnes victimisées n'ont diffusé aucun élément lié à ce reportage alors que plusieurs autres journalistes et médias de Kinshasa n'ont pas seulement couvert mais ont également relayé la manifestation du FLNC. JED craint ici que « ces révocations des journalistes ne soient qu'un avant-goût à la confiscation et au renforcement de la censure sur les médias publics, alors que l'on s'approche de la période de la campagne électorale ».

Rappelons qu'Elie Kapend et son parti politique avaient, l'année dernière, organisé à Mont Ngafula des assises « nationales » qui avaient pour objectif de parachever les travaux de la Conférence nationale souveraine. Au terme de ceux-ci, il avait été décidé d'instaurer une transition au pays, en vue de permettre d'organiser des élections crédibles. Et, le président du FLNC était choisi pour conduire cette période. Au mois d'août dernier, il lançait un ultimatum de cinq jours au président Joseph Kabila pour quitter le pouvoir et laisser, du coup, place à cette période de transition politique.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LA DROGUE

L'Afrique s'arme de plus belle pour combattre le fléau

La capitale tanzanienne abrite du 17 au 21 septembre, les travaux de la vingt-huitième réunion des chefs de service chargés au plan national de contrer le trafic illicite des drogues sur le continent.

La réunion de toutes les délégations africaines de la Commission des stupéfiants (CND), organe directeur de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) doit faire le point sur la situation dans chaque pays du continent, pour évaluer l'application des programmes de lutte contre la drogue et la criminalité organisée sur le continent.

Pour le secrétariat de l'ONUDC, le constat au niveau de l'Afrique est que « le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée continuent d'entraver le développement économique et social de nombreuses régions du continent. Cette situation est aggravée par d'autres facteurs tels que les guerres et les conflits internes, les répercussions des soulèvements en Afrique du nord, les faiblesses du système social et de justice pénale, la corruption, les perspectives limitées qui s'offrent aux jeunes et la disparité des revenus qui favorisent tous amplement les activités que les groupes criminels organisés mènent dans la région ».

En outre, l'organisation observe que depuis plusieurs années, les pays d'Afrique sont de plus en plus touchés par le développement de routes de la drogue, notamment avec l'itinéraire de la cocaïne depuis l'Amérique latine et la route dite du sud, de l'opium afghan en direction de l'Afrique de l'est. A cela, le secrétariat rajoute que

sur la base des informations transmises par les gouvernements, « il existe un lien de plus en plus clair entre trafic de drogues et groupes terroristes, notamment en ce qui concerne l'utilisation du produit du commerce illicite de drogues pour financer des activités terroristes ».

Des indications dans certaines régions africaines

En Afrique centrale, on signale que les activités de l'ONUDC restent fortement limitées par manque de ressources mais le rapport indique des progrès importants réalisés dans le cadre du projet Aircop sur les aéroports de Douala et de Yaoundé, au Cameroun, avec des saisies de cocaïne (20kg), de khat (555kg), de métamphétamine (100kg), d'amphétamine (27kg) et de médicaments contrefaits ou illicites (680kg). Quant en Afrique de l'ouest, la cocaïne est un sujet de préoccupation majeure car le transport de celle-ci par voie aérienne, d'après le rapport, connaît un important développement de la consommation dans la région.

En Afrique de l'est, par exemple, on note que sur la période 2016-2021 qui s'intitule « Promotion de l'Etat de droit et de la sécurité humaine » contre la criminalité transnationale organisée et les trafics, il y a des résultats intéressants. Ce programme vise primordialement le trafic de drogues, la traite des personnes et le trafic de migrants, les flux financiers illicites et le recours aux réseaux de transport à des fins de trafic, y com-



La drogue dans certaines régions africaines

pris la criminalité maritime. En Afrique du nord, le Programme régional pour les Etats arabes (2016-2021), mené en étroite collaboration avec la Ligue arabe et ses Etats membres, prend en compte les défis auxquels la sous-région et le Moyen-Orient sont confrontés.

Quant à l'Afrique australe, depuis quelques années, elle est devenue une plaque tournante de plus en plus importante du trafic d'opiacés par voie aérienne depuis l'Asie occidentale et la Tanzanie, l'un des principaux pays de transit. Plusieurs affaires concernant l'héroïne ont révélé la présence de trafic entre le Pakistan et les Etats-Unis via l'Afrique australe avec une saisie record en juin 2017 de 963 kg d'héroïne en

Afrique du Sud. Au cours de cette année 2018, les cellules de lutte du projet Aircop des aéroports de Lagos et Cotonou ont saisi 20kg à destination de Johannesburg et 34,5kg à destination de Maputo. Notons que l'Afrique est aujourd'hui traversée par de multiples routes qui alimentent de trafic international, qui connaît une forte augmentation de sa consommation de toutes sortes de drogues et s'affirme comme un continent de production avec la multiplication de plantations, de laboratoires de transformation et d'organisations criminelles de plus en plus actives sur le marché mondial. Ainsi donc, le projet Aircop aura du pain sur la planche.

Faustin Akono

JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

Des jeunes assainissent deux artères de la ville côtière

Dans le cadre de la célébration de l'événement à Pointe-Noire, les membres de la Jeune chambre internationale (JCI) du Congo ont nettoyé le 15 septembre l'avenue allant de la pharmacie Pascal-Ecole PTB au marché Mpaka et le contrerail Fond Tié-Tié-Marché de la liberté.

L'opération s'est déroulée sous la houlette de Christian Trésor Kando, coordonnateur n°1 du projet World clean up day à Pointe-Noire. Remerciant d'autres associations partenaires qui ont participé à cette initiative, Christian Trésor Kando a signifié que la collecte des déchets sauvages représente, à l'occasion de la célébration de cette journée, un événement mondial qui a pour ambition d'éveiller l'attention sur la prolifération des dépôts illégaux de déchets, amener à une prise de responsabilité face à l'impact des nuisances que cela engendre aujourd'hui et les conséquences de cette pollution



sur l'environnement. « Cet événement citoyen vise à faire prendre conscience à tous de la nécessité

de nettoyer la planète et surtout de la maintenir propre », a-t-il déclaré.

La photo de famille après l'opération. Adiac Dégageant ainsi l'importance du ramassage des déchets pour un meilleur environnement, Denis

Gires Koumbouka, le coordonnateur n°2 de ce projet, a rappelé qu'en plus du mouvement World clean up day, le problème des déchets est d'abord l'affaire de tous les citoyens de la planète sans aucune exception.

Soulignons que le World clean up day est un mouvement mondial citoyen né il y a dix ans en Estonie. Il regroupe environ cent cinquante pays à travers le monde et réunit 5% de la population de chaque pays, en vue de nettoyer la planète le 15 septembre de chaque année car cela représente ainsi un défi environnemental mondial. En plus des membres de la JCI, d'autres associations partenaires ont participé à cette activité, notamment le Lions Club, la Génération Dorée, Action, Let's do it et autres.

Séverin Ibara

FOOTBALL

L'Académie 72 encourage le foot-école

L'association a lancé, le 15 septembre au Complexe sportif de Pointe-Noire, un tournoi réservé aux U20 des centres de formation de football de cette ville. En match d'ouverture, l'Académie 72 a battu l'Ecole de foot Total par deux buts à un.

Le tournoi regroupe six centres de formation de football de Pointe-Noire, à savoir l'Académie 72, Ecole de foot Total, As Cheminots U20, Sidi sport academy, PNFA et Vasco de Gama.

A l'ouverture de la compétition visant à encourager les jeunes footballeurs de poursuivre leurs études étant joueurs, Académie 72 a imposé une défaite à l'Ecole de foot Total, deux buts à un. EF Total, qui jouait son premier match officiel au complexe sportif de Pointe-Noire, a dominé la première période avec l'unique but de la partie, réalisé par Mamadou Sylla. Mais du retour des vestiaires, l'Académie 72 a renversé le match, en semant l'inquiétude dans la défense de Total qui a fini par craquer. Beauvary Makoundou et Rex Mavoungou ont respectivement marqué les buts de l'Académie 72.

Parlant de l'initiative, Karome Ysatis, manager général du tournoi et secrétaire général de l'association Académie 72, a indiqué qu'il est organisé sur le thème « Le football d'accord mais l'école d'abord ». L'objectif étant d'interpeller la conscience des jeunes footballeurs de ne pas abandonner les études au profit du football. « "Motopi U20" est un tournoi de football destiné aux jeunes de moins de 20 ans dans l'objectif de les ramener autour de l'inspiration et du thème de la compétition, à savoir "le football d'accord mais l'école d'abord" », a-t-il signifié car d'après lui, en Afrique, les jeunes passionnés du football



ont souvent tendance à mettre de côté la formation scolaire.

« C'est la raison pour laquelle, nous nous sommes dit, si nous expliquons aux jeunes comment ça se passe, on pouvait scolariser plusieurs d'entre eux, parce que le métier de football est un métier compliqué. À n'importe quel moment, tu peux arrêter ta carrière par manque de progression ou encore faute de blessure, voilà pourquoi, si l'enfant n'a pas une formation parallèle, c'est difficile pour sa reconversion », a martelé Kerome Ysatis, un ancien joueur, en pleine reconversion. « Je réussis ma reconversion, parce que mes parents m'ont envoyé à l'école », a-t-il avoué. En effet, soucieux de l'avenir des

jeunes footballeurs, Kerome Ysatis et son association entendent multiplier des activités au niveau des écoles pour expliquer aux jeunes l'intérêt de lier le sport avec l'école. Soulignons que la compétition se poursuivra jusqu'au 18 novembre avec des matches tous les week-ends. « Nous avons franchi la période scolaire, parce qu'on s'est dit que si on veut communiquer avec les jeunes concernant leur scolarité, c'est pendant la période scolaire. Partir avec ceux qui sont déjà scolarisés pour expliquer aux autres que pour être un footballeur intelligent, il faut aller à l'école », a poursuivi l'orateur.

Le programme de la compétition affiche deux rencontres, le week-end prochain:

L'équipe d'EF Total, battue en match d'ouverture/Adiac AS Cheminots/PNFA et Sidi sport Academy/Vasco de Gama. En effet, malgré leur défaite à l'ouverture, l'entraîneur de EF Total croit en son groupe et entend remporter le tournoi. « Les enfants ont respecté les consignes avec de belles constructions à la première partie mais en seconde mi-temps, par manque d'expérience, ils ont été gagnés par la fatigue », a-t-il dit.

De son côté, Jean-Claude Mankélé, l'entraîneur de l'Académie, a souligné qu'il était important de gagner ce premier match pour le moral du groupe. « L'objectif est de faire valoir nos joueurs et si l'occasion se présente pourquoi pas gagner le titre », espère-t-il.

Charlem Léa Legnoki

ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo



PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE

Les Congolais invités à utiliser les réfrigérants dits naturels

L'appel a été lancé par la ministre du Tourisme et de l'environnement, à travers le message du gouvernement à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone, le 16 septembre.

La communauté internationale célèbre la journée internationale de la protection de la couche d'ozone pour commémorer la signature, en 1987, du Protocole de Montréal relatif aux substances conduisant à la réduction de cette couche. Pour cette année, le thème choisi est « Gardons la tête froide et poursuivons nos efforts ».

Cette journée représente une opportunité pour les Nations unies de sensibiliser les Etats et tous les habitants de la terre au problème de la protection de la couche d'ozone. Elle marque la volonté commune et solidaire d'éradiquer tous les facteurs qui endommagent ou sont susceptibles d'endommager cette couche, chère à l'existence de la planète.

Le thème de la journée doit être perçu comme un cri de ralliement exhortant tous les Etats parties au Protocole de Montréal à poursuivre leurs efforts menés jusque-là pour la protection de cette couche d'ozone. Ces efforts ont d'ores et déjà permis d'éliminer et de bannir la consomma-

tion de la totalité des gaz réfrigérants connus sous le nom de chlorofluorocarbures ou CFC, très nocifs pour la couche d'ozone. Ils ont également contribué de manière significative à l'atténuation du réchauffement climatique, en évitant une quantité estimée à plus de cent trente-cinq milliards de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone entre 1990 et 2010, a indiqué la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault.

Œuvrer pour la durabilité de la planète terre

S'agissant de la République du Congo, depuis le 16 novembre 1994, elle a ratifié la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone en même temps que le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent cette couche et l'amendement de Londres y afférent. Les autres amendements subséquents adoptés à Montréal, Copenhague et Beijing ont été ratifiés



La ministre du Tourisme et de l'environnement lisant le message du gouvernement (Adiac)

en 2001. La ratification de tous ces instruments juridiques a permis au Congo de s'arrimer à la dynamique internationale en faveur de la protection de la couche d'ozone.

De plus, depuis 2013, le Congo, à l'instar des autres Etats Parties au Protocole de Montréal, met en œuvre son Plan de gestion d'élimination des hydrochlorofluorocarbures. A travers ce plan, il a pris l'engagement d'éliminer, à l'échéance 2030, la dernière génération des gaz réfrigérants

qui détruisent la couche d'ozone. L'objectif final est d'éliminer 100% des substances qui appauvrissent la couche d'ozone sur le territoire national.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, plusieurs activités ont déjà été réalisées, entre autres, la mise en place d'une réglementation nationale en matière de contrôle des importations, exportations et réexportations des gaz réfrigérants et équipements qui les contiennent ; la

formation des agents de douanes et des autres administrations publiques concernées dans l'identification des hydrochlorofluorocarbures ; la formation des techniciens frigoristes dans l'identification, la récupération et la conversion des hydrochlorofluorocarbures ; la dotation des services de douanes et des techniciens frigoristes en matériels servant à l'identification, la récupération et la conversion des hydrochlorofluorocarbures.

A l'occasion de cette édition 2018, le gouvernement et la nation tout entière s'associent à la communauté internationale en réitérant leur engagement et leur solidarité à protéger la couche d'ozone, a insisté la ministre du Tourisme et de l'environnement, avant d'exhorter tout le peuple congolais à utiliser les réfrigérants hydrocarbures et les réfrigérants « dits naturels », compatibles avec l'environnement, en vue de protéger l'humanité des conséquences néfastes de la dégradation de la couche d'ozone et du réchauffement climatique. « Ensemble, œuvrons pour la durabilité de notre planète », a conclu la ministre.

Bruno Okokana

FÉCOFOOT

Jean Guy Blaise Mayolas partage sa vision aux vieilles gloires

Le candidat à la présidence de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) s'est engagé devant les anciens Diables rouges à créer les conditions pour que le foot congolais devienne plus compétitif.



Jean Guy Blaise Mayolas (au centre) et son équipe de campagne Adiac

C'est pour insuffler un dynamisme nouveau au football congolais que Jean Guy Blaise Mayolas a accepté de se porter candidat, a-t-il expliqué aux anciennes gloires, avant de partager avec elles sa vision sur le développement de la discipline. « Je voudrais vous rencontrer pour partager les ambitions qui sont les miennes et nous permettront de relever ensemble le défi de développement de notre football. Je m'engage à faire de notre pays une grande nation de football », a déclaré le candidat, le 17 septembre dans la salle de communication du Centre national

de formation de football.

Jean Guy Blaise Mayolas a assuré faire de la professionnalisation du football congolais l'un de ses objectifs. Il a sélectionné quelques axes prioritaires devant lui permettre de relever ce défi. Il s'agit, pour lui, d'assurer le perfectionnement de l'accompagnement des clubs sans négliger la formation des joueurs. « Nous devons créer les conditions pour que les footballeurs puissent véritablement vivre de leur métier par des salaires décentes et assurance maladie », a-t-il assuré.

Prenant la parole au nom des anciens Diables rouges, Minga Noël

Pepé a donné quelques conseils au candidat. « N'hésitez pas de prendre certains parmi nous qui peuvent vous aider », a-t-il souhaité avant de préciser: « Nous voulons tous rebâtir ce football qui est décadent. Nous devons repartir sur des nouvelles bases mais qu'elles soient plus objectives, cette fois-ci ».

L'équipe de Jean Guy Blaise Mayolas s'est montrée très active le premier jour du lancement de la campagne. Elle a déposé les gerbes de fleurs respectivement sur les tombes de Gilbert Thomas Manckoundia, l'un des fondateurs de la Fécofoot, et Sylvestre Mbongo, ancien président de la structure. Elle a aussi rendu visite à Antoine Ibovi, ancien président de la Fécofoot avant Jean-Michel Mbono.

« Nous avons voulu rendre hommage à nos anciens, à ces illustres qui ne sont plus avec nous pour leur dire qu'à jamais, ils sont dans nos cœurs. Nous ne voulons laisser personne au bord de la route. C'est un mandat que nous voulons de rassemblement pour faire de la Fécofoot une maison de paix pour fonctionner et faire avancer le football au Congo », a expliqué Médard Moussodia.

James Golden Eloué

Les élections se tiendront à Madingou

L'Assemblée générale extraordinaire électorale à la Fédération congolaise de football se tiendra le 3 octobre dans le chef-lieu du département de la Bouenza.



Les membres de la commission électorale Adiac

La commission électorale l'a confirmé, le 18 septembre, au cours de la conférence de presse dans la salle de communication du Centre national de formation de football. « Nous avons pris toutes les dispositions possibles pour recevoir à Madingou toutes les délégations à savoir le corps électoral, les anciens membres du bureau invités, le département des sports, le Comité national olympique et sportif congolais et la presse. Cette dernière doit se faire inscrire chez le secrétaire général de la fédération. Nous avons même le corps électoral nominatif », a commenté Didier Potard Mohoussa, le président de la commission. Il a justifié le choix de Madingou en tirant l'expérience de la municipalisation accélérée créée par le président de la République. « C'est le président de la République qui a créé la municipalisation accélérée. Nous, commission électorale de la Fécofoot, faisons aussi la municipalisation footballistique à notre manière. Vous savez que le choix est subjectif. Après avoir fait un tour à Owando, nous nous disons qu'il faut aller à la Bouenza pour que les habitants de ce département puissent participer à la messe du football », a-t-il conclu.

J.G.E.